



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Vendredi 20 mai 2022 à 19H00

A la Maison du Basket à TOULOUSE et en visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette.

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Assistent : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT), Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional), Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial) et SANTOS-ROUSSEAU David (Secrétaire Général Adjoint).

Excusée : Madame Magali FERRIER.



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Mai 2022
2	Comptes annuels 2021/2022 réalisés par l'experte-comptable
3	Dispositions Financières 2022/2023
4	Budget Prévisionnel 2022/2023

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances (Jean-Jacques DESSAINT)

1.1. Ouverture par le président

1.2. AG Ligue Occitanie : rappel sur l'envoi des comptes-rendus pour rédaction de la plaquette présentation de l'ordre du jour AG Ligue

1.3. Représentants de la Ligue aux Assemblées Générales des Comités

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

- 2.1.1. Point financier
 - 2.1.1.1. Présentation des comptes et validation
 - 2.1.1.2. Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 et validation
 - 2.1.1.3. Présentation des dispositions financières 2022/2023 et validation
- 2.1.2. Ressources Humaines
 - 2.1.2.1. Embauche

2.2. Pôle formation et Emploi (Alain PUEL)

- 2.2.1. Formation du joueur
- 2.2.2. Formation de cadres
- 2.2.3. E.R.O
 - 2.2.3.1. Présentation Plan Officiels 2024
 - 2.2.3.2. Liste des récompenses officiels à valider

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

- 2.3.1. Présentation des Règlements Sportifs Généraux de la Ligue Occitanie saison 2022/2023

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

- 2.4.1. Représentants de la Ligue sur les manifestations de fin de saison 2021/2022

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT remercie les membres pour leur présence ce soir sur Toulouse et d'avoir accepté ce changement de date du fait de l'actualité de fin de saison. Réunion importante suite à la clôture des comptes au 30 avril 2022. Il salue le retour d'Aurore FILLIATRE qui est avec nous en visioconférence. Il adresse aussi des remerciements à Eric RODRIGUEZ pour le travail accompli sur le PSF 2022, travaux effectués hier soir, mais aussi l'implication de Patrice et Patrick sur les dossiers.

1.2. Assemblée Générale de la Ligue Occitanie

1.2.1. Rappel sur l'envoi des comptes-rendus pour rédaction de la plaquette

La Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT rappelle que les comptes-rendus des différents Pôles doivent lui parvenir pour la première semaine de juin (3 juin date butoir) afin de transmettre ensuite à Justine ROMBOLETTI pour la mise en page.

1.2.2. Présentation de l'ordre du jour de l'AG Ligue

Celui-ci sera présenté lors de la prochaine réunion du Bureau Régional du 3 juin 2022 pour validation.

1.2. Représentants de la Ligue aux Assemblées Générales des Comités

CD09	13/06/2022 à Pamiers à 19h00	Jean-Jacques DESSAINT et Bruno MARITON
CD30	18/06/2022 à St Victor la Coste	Jean-Luc COMBES (à confirmer) ou Jean-Jacques DESSAINT
CD31	11/06/2022 à la Maison du Basket Toulouse à 9h00	Jean-Jacques DESSAINT
CD32	11/06/2022 à Valence sur Baïse à 9h00	Alain PUEL
CD34	24/06/2022 à Maurin	Jean-Jacques DESSAINT

CD65	22/06/2022 à Argelès Gazost	Jean-Jacques DESSAINT et Christophe RODRIGUEZ
CD81	18/06/2022 à Cave de Labastide de Levis à 18h00	Jean-Jacques DESSAINT et Patrice PY
CT1166	14/06/2022 à Perpignan à 19h00	Jean-Jacques DESSAINT
CD1248	17/06/2022 à Baraqueville à 19h00	Jean-Jacques DESSAINT
CT4682	17/06/2022 à Parnac "Cave Vinotalie" à 19h00	Voir Brigitte DESBOIS et Huguette CHAPPAT

2. Points sur les Pôles :

2.1. Pôle Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

Bruno MARITON donne la parole au trésorier général, Patrice PY afin qu'il présente les comptes annuels 2021/2022 réalisés lors de la clôture des comptes avec notre experte-comptable.

2.1.1. Point financier

2.1.1.1. Présentation des comptes et validation :

Patrice PY présente rapidement les chiffres finaux du résultat de l'exercice comptable 2021/2022. Une projection d'un excédent de plus de 93 k€. Il rappelle que lors des précédents échanges du Bureau Régional, il avait été évoqué une deuxième enveloppe pour le plan de reconquête régional. Aussi, il propose de valider une deuxième enveloppe de 50 k€. Il demande à Eric RODRIGUEZ de présenter le bilan annuel du plan de reconquête régional et le projet de la deuxième enveloppe.

Eric RODRIGUEZ présente le bilan sur l'exercice du plan de reconquête régional sur l'exercice comptable :

Axes	Budget alloué	Utilisation 2021/22	Reste 2022/23
Formations	40,5 k€	21 k€	19,5 k€
Dotations matérielles	62 k€	62 k€	0 €
Licences Dirigeants	20 k€	19,7 k€	0 €
Transports 3x3	6 k€	0 €	6 k€

Le plan a été utilisé à 80%. Il reste en termes de matériels : 27 kits Micro-Basket en stock (seulement 13 ont été remis aux clubs labellisés cette saison).

Au regard des actions réalisées cette saison et après réflexion en réunion de direction, Eric RODRIGUEZ propose qu'une deuxième enveloppe du plan de reconquête régional d'un montant de 50 k€ puisse venir renforcer et compléter les actions ciblées suivantes :

- **Basket Santé** : création de 25 kits à remettre aux clubs labellisés de la saison 2022/2023 12.5 k€
- **3X3 en direction des clubs et des Opens Plus** : achats de ballons 3x3 à remettre aux clubs, achats de matériels spécifiques, aides à l'organisation des Opens Plus (obligatoires) 37.5 k€

Cette enveloppe sera utilisable sur deux saisons.

Jean-Jacques DESSAINT ouvre le débat sur cette proposition. Après échange, Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition : POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Patrice PY reprend donc la parole pour finaliser la partie « Comptes annuels ». Il présente donc les chiffres finaux :

Total du Bilan : 1 582 772 €

Total des produits : 2 831 123 € Total des charges : 2 787 905 €

Résultat net comptable : 43 219 €

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition de comptes-annuels pour présentation et validation finale au Comité Directeur Régional du 04/06/2022 : POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2.1.1.2. Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 et validation

Patrice PY explique que c'est un exercice très délicat, sachant que l'on a une base pour s'appuyer, que la saison dernière celui-ci avait été construit sur une augmentation de licences et pour 2022/2023 nous sommes partis sur toutes les lignes sur lesquelles il va y avoir des modifications notables (exemple par rapport aux embauches → générer des charges mais aussi des produits).

- charges du personnel en hausse (du fait des embauches) mais en face des produits rentrants
- sur les autres postes reprises des mêmes montants en ajustant suivant les éléments en notre possession
- travail effectué sur un exercice équilibré, donc en partant de 0 on a fait le calcul pour connaître les produits générés → cotisations de licences donnent un nombre de licenciés
- après calcul refait en connaissance de toutes les variations et si on est sur une baisse de licenciés de 5%, on sera quand même en équilibre. En conséquence si l'on continue d'augmenter le nombre de licenciés → produits en augmentation.

Question de Bruno MARITON par rapport aux dispositions financières 2022/2023 et sur le plan des officiels 2024, est-ce qu'il y a un impact sur le budget prévisionnel ? Réponse de Patrice, les dispositions financières vont être présentées en suivant par Eric, la problématique des officiels en sachant que les 2 éléments connus et sur lesquels on est impacté – 1) la part FFBB sur le socle avec l'augmentation de 1 € et 2) augmentation de l'indemnité kilométrique qui passe de 0,36 € à 0,38 €.

La parole est donnée à Eric pour compléter la présentation du prévisionnel :

- il est présenté sur une base de 34 000 licenciés (saison 2021/2022 : plus de 37 000 licenciés) en tenant compte de la revalorisation du prix de la part des licences fédérales et en partant du prix moyen de cette année.
- la formation des officiels au titre des produits passe à 0 € du fait que le nouveau Pack des Officiels impose la gratuité. C'est sur les engagements qu'il y aura un impact.
- Les BP chiffres estimatifs → charges directes entre 29 000 € et 30 000 € pour des produits de 200 000 € environ.

Budget à la hausse environ 2 800 000 € sachant que celui de cette saison est de 2 669 000 €, les 200 000 € de différence correspond aux 2 nouvelles formations sur Mauguio et Nîmes.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition du budget prévisionnel 2022/2023 pour présentation et validation finale au Comité Directeur Régional du 04/06/2022 : POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2.1.1.3. Présentation des dispositions financières 2022/2023 et validation

1) Les licences

Après échanges avec Jean-Jacques et Patrice avant la clôture des comptes et au regard des résultats, il a été opportun de décider aucune augmentation sur les licences du fait de l'excédent et de la future rentrée du chiffre d'affaires sur la formation même si des nouvelles charges sont engagées. En conclusion la part Occitanie sur les licences reste la même.

Présentation des augmentations de la part fédérale sur les licences :

- 1 € sur le socle
- extension licences → 0,30 € à partir des U12 jusqu'au U15
→ 1 € de U16 à seniors
- renégociation de l'assurance par la FFBB

2) Droits d'engagement

Le droit d'engagement + contribution à la formation régionale ne change pas mais ajout par l'intégration de **2 obligations** qui sont :

- Droit à la formation (Plan Officiels 2024 / Statut National)

Cette contribution financière devrait payer l'ensemble des revalidations des officiels de la région. Au regard des chiffres des arbitres/OTM et des sommes payées auparavant, la Ligue s'est

positionnée sur le choix d'être au maximum de la somme à demander soit 125,00 € (pour les seniors).

Il a été demandé de faire la même chose pour les jeunes en région → 75 € et 40 € pour le niveau R2.

- Fond de développement de l'arbitrage (Plan Officiels 2024 / Statut National)

Ce fond de développement doit être mutualisé et servir pour de nouvelles actions en faveur de l'arbitrage → ces fonds pourraient servir à l'embauche d'un CTA.

Seniors 15 € et Jeunes 10 €.

Laurent LACAZE précise que ces mesures vont être difficiles à présenter et faire accepter par tous les clubs.

Christophe RODRIGUEZ indique que maintenant tous les clubs vont participer à la formation des arbitres sans exception.

3) FFR (Forfaits Financiers Régionaux)

Travaux effectués par Jean-Luc COMBES, variante entre 5 à 6 € en moins. Pour certaines catégories augmentation est due à l'augmentation de l'indemnité kilométrique (de 0,02 €).

Questionnement sur l'application des propositions faites. Mais voir sur la saison à venir si réaction des clubs.

4) Barème des Officiels

Du fait de l'augmentation de la Fédération, augmentation des indemnités de match de 5 € à 6 € sur les rencontres amicales

Sur le barème des OTM sur les matchs amicaux baisse de la part de la FFBB. Mais tarifs maintenus pour nos divisions.

5) Indemnité kilométrique

De 0,36 € passe à 0,38 €

Pour les bénévoles de 0,21 € à 0,23 €

6) Prix kilométrique en cas de forfait

Passe de 2,20 € à 2,32 €

7) Les locations

Barèmes ajoutés sur le matériel 3x3 et les cautions → location en dehors de notre système

Tous les autres postes restent sur les mêmes tarifs de la saison 2021/2022.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition des dispositions financières 2022/2023 pour présentation et validation finale au Comité Directeur Régional du 04/06/2022 : POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean-Luc COMBES est très investi par sa mission sur le FFR, énorme travail, le Président Jean-Jacques DESSAINT souhaite le remercier pour son travail et son implication.

2.1.2. Ressources Humaines

2.1.2.1. Embauche

Modification de l'organigramme surtout sur le secteur Méditerranéen, du fait de l'ouverture de la formation BPJEPS sur Nîmes → obligation d'avoir un coordinateur.

Embauche Pôle Espoir de Montpellier

Questionnement auprès des salariés du côté Montpelliérain :

- Julien CORRIN → à accepter cette coordination et de quitter le Pôle Espoir de Montpellier (en poste depuis 5 ans)
- Remplacement : à 100 % sur le poste du Pôle Espoir ? Recherches entreprises en collaboration avec Jean-Pascal BOISSE avec la possibilité de cibler des personnes sur le secteur MED.
- Entretiens d'embauches effectués :

- Vincent PINHO : travaille sur un club, missions sur les sélections → bonne impression
- Louis MARITON : personne correspondant aussi au profil recherché et son entretien est prévu le mardi 24 mai, à suivre
- Poste à ouvrir très rapidement
- Julien CORRIN bascule sur la formation BP à compter du mois de juin (entretiens des 45 stagiaires) représentant 50% (coordination) de son temps de travail sur le BP, le complément par rapport au BP à affiner et une autre part sur le PPF (les U13).
- Eric RODRIGUEZ précise aussi que le remplacement de Julien sur le Pôle Espoir doit se faire rapidement car il va y avoir toutes les entrées. Mais aussi sur toute la partie administrative, modifications des avenants et des conventions à signer (CREPS).
- Objectif d'embauche : rapide, recherche en priorité sur notre territoire de l'Occitanie pour gagner du temps
- Demande d'aide financière faite par sécurité, obtention de 10 000 € sur 1 an pour une embauche fin juin 2022.
- Jean-Jacques DESSAINT précise que cette embauche doit être validée avant le 11 juin 2022 pour bénéficier de cette aide financière réservée au jeune de moins de 30 ans.

Christophe RODRIGUEZ pose la question → pourquoi ne pas utiliser les 50 000 € réinvestis dans le fond de reconquête pour l'emploi afin de grossir nos effectifs de salariés ? → Patrice PY répond en indiquant que tout ce qui est lié à l'emploi c'est pérenne par rapport au fond de reconquête.

Missions du CTO Jacob MOULIN

- Jacob va prendre 50% sur le GE MED
- Une partie de ces actions vont être attribuées à Thibault BURNEL → CTO/arbitrage
- La partie CTO/Officiel OTM → un besoin.
- Christophe RODRIGUEZ interpelle sur les besoins de toute la partie gestion que faisait Jacob (préparation des séminaires, réservations, ...), est-ce que Thibault pourra combler car missions importantes sur la partie arbitrage.

Autre besoin sur les compétitions :

La reprise d'Aurore FILLIATRE (mi-temps thérapeutique) → gestion des compétitions, la partie réglementaire, l'envoi des dossiers, les brassages, le travail sur la R2, ... → gros quota horaire donc décision que ces missions soient gérées par d'autres personnes.

Aurore prend la parole pour expliquer qu'auparavant la partie Compétitions était géré par un bénévole, au fur et à mesure du temps, gestion par des salariés, la modification de notre territoire qui est devenu Occitanie, le développement du 3x3 → quota horaire trop important à ce jour.

Jean-Jacques DESSAINT revient aussi sur les bénévoles qui travaillent sur les compétitions, des difficultés rencontrées au niveau réglementaire (dossier devant le CNOSF) → recadrement.

En conclusion → voir la possibilité d'englober les missions des Compétitions d'Aurore, la partie OTM gérée par Jacob sur un poste de travail, mais aussi sur la partie gestion que faisait Jacob ?

Eric indique par rapport aux besoins que l'on était au minimum à 1 ½, maintenant on s'approche de 2 du fait des demandes mais aussi des actions fédérales.

Discussion se fait autour des heures des salariés, du nombre de bénévoles par rapport à la nouvelle le Ligue, l'investissement des élus, l'augmentation des actions, l'épuisement des bénévoles, des élus, le temps des salariés sur les missions fédérales, le changement de comportement des personnes, l'augmentation des licences, le retour des clubs et des Comités envers la Ligue, d'investir sur le recrutement, ... En conclusion voir les besoins.

Patrice PY revient sur l'augmentation du tarif de la licence, on le fait ou pas, c'était en partie pour faire du politiquement correct et d'afficher un résultat positif, l'augmentation du tarif des licences n'aurait pas été validée par tous. Par rapport aux embauches prévues on a les moyens, mais attention on ne peut pas embaucher aussi vite, il faut les former et que ce soit progressif.

Réflexion par rapport aux embauches : 3 embauches faites sur 1an ½ + l'arrivée d'un 4^{ème} salarié → on était 12 salariés et on arrive à 1/3 de plus.

Jean-Jacques revient aussi sur les CTS qui travaillent pour nous → Patrick a demandé d'être déchargé d'au moins de 10 heures/semaine sur la mission du Pôle Espoir de Toulouse (mardi, mercredi et jeudi), augmentation aussi des missions DTR, afin de d'accomplir correctement son travail d'ETR et d'être plus disponible car un grand besoin dans les clubs (accompagnement sur le PSF, les CTC, la formation de dirigeants, ...). Donc trouver à remplacer Patrick CHICANNE sur le Pôle de Toulouse.

Tous conscients du besoin en personnel donc commande faite à Eric RODRIGUEZ → de recenser les besoins en ressource humaine de la Ligue et la restructuration sur les secteurs ED et PYR pour présenter au Bureau Région du 3 juin 2022 et au CODIR du 4 juin 2022 pour validation.

Eric donne une dernière information par rapport au BaskeTonik, pour l'instant pas de développement sur la Ligue car pas de moyens humains. Le Micro-Basket et Basket Santé sont à consolider.

2.2. Pôle formation et Emploi

2.2.1. Formation du joueur

Patrick CHICANNE prend la parole par rapport :

Pôle Espoir de Toulouse : effectifs pour la saison prochaine → entretien en cours, le joueur exclu la saison dernière n'est pas repris et un jeune part à la Martinique rejoindre sa famille donc transfert entre Pôle.

Sélections : 2^{ème} à la Grande Motte pour les U15M et U15F → partent à LONS LE SAUNIER pour la phase finale (avec le souhait d'être dans les 4 premiers pour les garçons et les filles de faire un podium).

U13 : Tournoi de Zone à VOIRON.

U14 : les 18, 19 et 20 juin 2022 à PERTUIS (Région PACA)

TIC U12 : en préparation à RODEZ → 10 équipes filles et 10 équipes garçons, pour une première détection U12 qui n'a pas pu se faire depuis 2 ans.

ETR : en présence de Jean-Jacques DESSAINT, Richard BERGAMO (Pdt CD32) et Bruno MARITON (Pdt CT1166)

- Détection dans les Comités → demande des Process de détections pour chaque Comité → partage d'expériences entre eux. Patrick a récupéré 3 process de Comités différents : Vienne (4600 licenciés), le Lot et Garonne (5000 licenciés) et Ile et Vilaine (15 000 licenciés) → présentation pour de la détection et non de la sélection.
- Réflexion sur la réforme du Championnat des U13F en R2 → débat, amener une forme différente sur ce championnat U13F qui à ce jour est à améliorer pour que les meilleures joueuses jouent ensemble → concertation. Un message important : ne pas faire de nos singularités de départements une généralité au niveau de la Ligue → car complication si l'on tient compte de chaque singularité des départements.

Bruno MARITON prend la parole pour préciser que chacun a pu s'exprimer, il en ressort que du côté MED les 3 comités adhèrent mais plus difficile du côté PYR.

Jean-Jacques Indique qu'à ce jour il y a de nombreux échanges que Jean-Pascal BOISSE communique et des améliorations ont déjà été enregistrées. Pour la saison prochaine il est hors de question de repartir sur de la R2 en U13 Filles de la même façon, sachant qu'il y avait 16 équipes secteur PYR et 4 équipes secteur MED. Le but est de voir un nombre de jeunes pour de la détection.

Laurent LACAZE demande qui va décider de mettre en place ce Championnat U13F → les élus, mais aussi les Comités même si désaccord possibilité à un Comité de récupérer une place.

Questionnement sur l'Inter Départemental ou pas → voir auprès des Commissions des Compétitions Départementales et à l'implication de tous les Comités.

2.2.2. Formation de cadres

Alain PUEL prend la parole :

- CQP en cours d'évaluation et de finalisation
- BP Méditerranéen : 41 candidats inscrits (quasiment avec un club support)
- BP Pyrénéen : 28 candidats inscrits pour 20 places
- Patrick CHICANNE indique que suite à la modification de l'Etat pour le CQP, les candidats en fin de saison n'auront pas le CQP, car diplôme n'est plus reconnu. Donc il faudra donner des explications à ce sujet aux candidats, de plus il change de nom. Seuls les candidats inscrits avant juillet 2019 seront validés, pour les autres il faudra attendre janvier/février de connaître la décision du Ministère par rapport à notre formation CQP délivré en Occitanie → est valide. Dans l'affirmative il faudra attendre 6 mois de plus pour les présenter (car formation), avant 2023 on ne pourra pas présenter ceux qu'ils vont l'obtenir cette année. Attention du retour des clubs, des financeurs, sachant que le nouveau diplôme va rentrer dans le statut de l'entraîneur. Donc en attente des décisions de la branche de l'Etat qui valide les dossiers de labellisation des CQP donne le feu vert, on pourra en faire passer mais il faudra toujours une attente de formation.

2.2.3. ERO

Christophe prend la parole :

- Retour du séminaire à AUCH les 7 et 8 mai 2022, adhésion de tous les Comités, sauf un (car personne de disponible) → très bien passé.
- Plan des Officiels 2024 → présentation par le Président de la CFO.
- Présence d'un RTZ (Johann JEANNEAU) qui est intervenu sur comment former des arbitres et comment les garder.
- Réunions des classements ont été faites cette semaine. Est-ce que l'on doit les valider en Comité Directeur ? Eric RODRIGUEZ intervient pour savoir s'il l'on connaît les classements et descentes au-dessus, réponse NON, donc il peut y avoir encore des modifications.
- Par contre chez les OTM les classements ont été faits, 5 OTM vont être rétrogradés du niveau fédéral au niveau régional.
- Christophe indique que pour l'instant chez les arbitres → personne ne monte et ne descend, seulement une liste de classement en fonction des besoins et finalisation lorsque que la Fédération aura envoyé leurs classements.

Question de Jean-Jacques DESSAINT : est-ce que le classement peut se trouver modifier suite aux Finales Occitanie de fin de saison ? Réponse de Laurent LACAZE → oui sur le nombre de montées.

Christophe précise que sur les Finales, les arbitres ont été prévenus, 10 arbitres sélectionnés correspondant aux 6 premiers du Championnat PNM et les 4 meilleurs du Championnat PNF.

Donc en conclusion :

Arbitre : possibilité de modifications du classement après les Finales, donc pas de communication et pas de validation à faire tant que la liste ne soit définitive.

OTM : ERO à valider les 2 montées en HN et les 5 rétrogradations.

Jean-Jacques DESSAINT termine qu'après les Finales, un Bureau Régional se fera en visioconférence pour valider la liste des arbitres.

2.2.3.1. Liste des récompenses officiels à valider

Christophe RODRIGUEZ donne la liste des personnes recensées pour l'arrêt de leurs fonctions d'officiels auprès de la Ligue → 3 OTM et 5 arbitres.

Question par rapport à l'arrêt de la fonction d'officiel → est-ce que l'on récompense tout le monde ? sachant que certains vont continuer dans leur Comité.

Alain PUEL précise que l'idée de ce Trophée est de récompenser une personne en particulier. Jean-Jacques repose la question est-ce que l'on récompense pour valoriser une vraie carrière d'officiel ou bien parce qu'il arrête ?

Discussion : attribution à des personnes qui ont donné de leur temps pendant un nombre d'années, carrière exceptionnelle, exemple de tous reproches, participation à des actions de formation, voir d'autres critères.

Question de Patrick CHICANNE, pourquoi on ne récompense pas des entraîneurs ? Ne pas oublier qu'il y a aussi des récompenses fédérales dans les Comités (lettre de félicitations, médaille de bronze).

En conclusion, Jean-Jacques DESSAINT indique à Christophe que les membres du Bureau refusent de récompenser tout le monde. A l'avenir il est demandé à l'ERO de faire un choix et de donner la liste pour validation.

2.2.3.2. Présentation Plan Officiels 2024

Christophe RODRIGUEZ revient sur le plan des Officiels en demandant s'il y avait un besoin d'un complément d'informations. Pour les membres c'est OK mais voir une présentation pour le prochain CODIR, et Jean-Jacques insiste surtout pour une présentation complète lors de l'Assemblée Générale de la Ligue afin de pouvoir répondre aux questions des clubs.

Choses à retenir : le délégué aux officiels qui aura pour mission d'accueillir les officiels sur les rencontres et de faire le lien entre les coaches, les officiels et le public → un bénévole de plus – création d'une académie des officiels – le tutorat sur 5 matchs pour l'officiel qui sort de formation avec le même tuteur – le fond de développement à l'arbitrage (15 € pour les seniors et 10 € pour les jeunes) qui servira pour des actions nouvelles.

2.3. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.3.1. Point sur les compétitions

Eric RODRIGUEZ prend la parole pour donner 3 informations :

- 1) les phases finales commencent dès demain, le 21 mai 2022
- 2) toutes les équipes qui ont gagné directement des montées, ont été sollicitées pour savoir si elles acceptaient, la montée. Une seule équipe a refusé de monter en PNF → de ce fait l'équipe du TCMS a été informée de la non-descente. Sollicitation auprès des départements pour connaître les montées en RM3 ou RF2, pas toutes les réponses certains Comités donneront après le 11 juin 2022
- 3) Appel d'offre des équipes Espoirs masculins (tous les 2 ans) → 2 sollicitations pour la RM2 (dossier à suivre).

Aurore FILLIATRE indique que sur les Masters Régionaux 3x3, 8 titres ont été décernés.

La Ligue Occitanie bien représentée sur ces Masters Régionaux par le nombre d'équipes :

Jeunes :

U13F : 8 U13M : 7

U15F : 7 U15M : 9

U18F : 4 U17M : 7

Seniors : 4 Masculins et 2 Féminins

Le bilan par rapport au cahier des charges la formule fédérale est de 12 équipes à minima par catégorie. Le constat : compliqué en termes de nombre de participants, de rencontres, d'arbitres, de terrains si l'on reste sur la formule fédérale (Aurore a fait remonter à la FFBB). Sachant que sur les jeunes les retours sont très positifs car les jeunes ont pu jouer. Remerciements aux Comités présents.

2.3.2. Règlements Sportifs Généraux (saison 2022/2023)

Travaux en cours avec Jean-Luc COMBES → relooking complet article par article avec suppression des articles en doublon par rapport à ceux de la Fédération, sera mis sur papier avant le 3 juin 2022 pour envoi aux membres du Bureau.

Question de Christophe RODRIGUEZ sur la sportive → qui prend la décision du repêchage (on fait monter une équipe supplémentaire ou bien on fait descendre une équipe supplémentaire) ? Réponse → on repêche ceux qui ne descendront pas (voir les textes fédéraux).

2.4. Pôle Promotion, Développement et VxE

Par rapport à son Pôle Gérard AVAL indique, pas d'actualité en attente des phases finales, simplement il a constaté que sur les terrains ces week-ends se sont échauffés, les dossiers disciplinaires se sont multipliés depuis le début de la saison.

2.4.1. Représentants de la Ligue sur les manifestations de fin de saison 2021/2022

Jean-Jacques prend la parole par rapport à l'actualité

- 21 et 22/05/2022 - les Finales des Jeunes R2 et Inter Départementales : sur les 3 sites Aureilhan, Carcassonne et Lezat, au regard du tableau des manifestations de fin de saison, il s'aperçoit d'un dysfonctionnement sur l'investissement de certains élus → bien regrettable.
- 4 – 5 et 6/06/2002 - le TIC U12 à Rodez : des élus devraient être présents car Comité Directeur le samedi 4 juin 2022
- 11 et 12/06/2022 – Finales Occitanie à Toulouges et Perpignan : Christine et Jean-Luc COMBES – David DUPREY – Bruno HAETTY – Christophe RODRIGUEZ – Véronique JORDAN – Sandrine VILAPLANA – André FAESCH – Alain PUEL – Jean-Jacques DESSAINT
- 17/06/2022 – Open Plus Access- SuperLeague à Rodez : Jean-Jacques DESSAINT
- 18/06/2022 – Open Plus SuperLeague à Rodez : Jean-Jacques DESSAINT – David DUPREY
- 25/06/2022 – Assemblée Générale de la Ligue à Perpignan : un nombre maximum de personnes (question sur les réservations des chambres d'hôtel pour les membres élus → Huguette va gérer les réservations)
- 25 et 26/06/2022 – Open Plus JuniorLeague à Alès : Anne-Lise PY – Christine et Jean-Luc COMBES – Jean-Jacques DESSAINT – André FAESCH → samedi : les filles et dimanche : les garçons

Jean-Jacques termine en précisant que lors du prochain CODIR les élus seront resolicités pour être présents sur ces différents évènements.

3. Questions diverses

Bruno MARITON : continuité du groupe de travail, sur les travaux de la Maison du Basket à Toulouse → devis demandés sur la rénovation du bâtiment et principalement sur la sécurité et la gestion du logiciel de planning, certaines décisions ont été prises avec le CD31. Des sommes ont été identifiées afin de les inclure dans les budgets prévisionnels 2022/2023 Ligue et CD31. Comptes-rendus rédigés après chaque réunion.

Jean-Jacques DESSAINT : les 2 containers sont arrivés, installés et sécurisés, il reste à faire le rangement.

Aurore FILLIATRE/David SANTOS-ROUSSEAU : rien de plus.

Christophe RODRIGUEZ/Gérard AVAL/Patrick CHICANNE/Huguette CHAPPAT/Alain PUEL : RAS

Patrice PY : PGE rentrée en amortissement, investissement à faire sur les travaux de toiture sachant que les devis vont de 15 000 € à 110 000 € → donc un choix à décider

Laurent LACAZE : indique qu'il a remplacé Jean-Jacques pour l'inauguration du gymnase rénové de Cugnaux → bel outil pour le basket.

Eric RODRIGUEZ : RAS

Jean-Jacques clôture la réunion en remerciant les membres élus et salariés présents et les invite à une collation.



Prochain rendez-vous : Réunion du Bureau le vendredi 3 juin 2022 à 19h30 à LE MONASTERE (12)



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 23h00.



Fait à Cahors, le 25 mai 2022.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**